

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 AVRIL 1838.

Rapport fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur BASILE DIVRY, cultivateur, à Baileux (Hainaut).

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSIEURS,

Le sieur Basile Divry, cultivateur, à Baileux (Hainaut), demande la naturalisation ordinaire.

Né à Ohain (France), il habite la Belgique depuis 1819, où il a épousé une Belge, dont il a sept enfans ; il est fortuné et jouit d'une grande considération dans la commune qu'il habite. Tous les avis reçus sont favorables à sa demande.

Le rapporteur,

EUG. DE SMET.

Le vice-président,

DU BUS aîné.